**Les ressources stylistiques de la morphologie**

Plan

1. Les catégories grammaticales du substantif. La détermination.
2. L’adjectif et ses équivalents stylistiques.
3. La valeur stylistique des pronoms.
4. L’emploi stylistique des formes verbales.

**Bibliographie:**
1. Долинин А.К. Цит. соч.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч.
3. Marouzeau J. Précis de stylistique française. P., 1959.

Au niveau morphologique la stylistique s’intéresse au choix possible entre les formes grammaticales qui sont identiques sémantiquement mais diffèrent par leurs nuances stylistiques.

A la différence du niveau lexical, le niveau morphologique est beaucoup moins riche en variantes stylistiques. Le plus souvent il s’agit de l’opposition binaire: passé simple/passé composé, passé antérieur/passé surcomposé, je peux/je puis etc. *[On observe le même phénomène en russe: в отпуске/в отпуску, черный кофе/черное*
*кофе, я езжу/я ездию, инженеры/инженера и т.д.]*

**La catégorie du nombre des substantifs**

Certaines classes de substantifs ne possèdent pas de pluriel: les noms abstraits, les noms de matière, etc. Pourtant dans le langage spécial il devient possible de former le pluriel de ces noms: *l’huile → les huiles ; l’acier → les aciers.*

Le pluriel acquiert dans ce cas une certaine nuance stylistique: il est perçu
comme un terme technique et sert à désigner différentes espèces de la matière en
question ou des articles fabriqués de cette matière.

Parfois au contraire la forme inhabituel du pluriel peut avoir une nuance
populaire comme dans l’expression *dépenser des argents fous* (Cressot). En outre
il faut signaler que le langage populaire emploie souvent des formes incorrectes du
pluriel: *des chevals, des journals, des hôpitals*ou au contraire *un cheveau, un
hôpitau.*

Ferdinand Brunot cite dans son livre un épisode comique: l’instituteur demande à un élève pourquoi il est en retard:

**–** *Dame, m’sieu, j’ai mené boire notre chevau!*

**–** *On dit «cheval», animau.*(Brunot F. La pensée et la langue. P., 1936, p.
102)

**La catégorie du genre des substantifs**

Certaines professions n’étaient accessibles aurtefois qu’aux hommes. C’est
pourquoi les noms qui désignaient les personnes exerçant ces métiers n’avaient
qu’un seul genre: le masculin (*docteur, peintre, avocat, ingénieur,* etc.). De nos
jours, quand ces professions sont également accessibles aux femmes la langue nous
offre trois possibilités pour nommer ces dames:

1. l’emploi du nom au masculin (*Cette femme est professeur. Madame le
docteur*);
2. les tours analytiques du type (*une femme écrivain, une femme médecin*);
3. la création des formes spéciales au féminin à l’aide des suffixes (*doctoresse, avocate, peintresse,* etc.).

Si les deux premières variantes possèdent plutôt une nuance officielle, les formations du troisième type sont perçues souvent comme familières, bien que
beaucoup d’entre elles aient pénétrées dans la langue normale et figurent dans les
dictionnaires, comme par exemple *avocate, aviatrice, championne* etc.

On désigne en français avec ironie les dames par le feminin du titre donné à leurs maris: *préfète, présidente, mairesse, colonelle.*

Jules Marouzeau signale dans son livre que les mots *fils*et *gars*sont des mots
honnêtes, tandis que leur féminin *fille*et *garce*sont des termes d’injure; les mots
du masculin *maître*et *courtisan*(придворный, низкопоклонник)sont neutres, par contre *maîtresse*et *courtisanne* sont dépréciatifs. (Marouzeau, p. 111).

Ironiques et populaires sont beaucoup d’autres formations du type *fliquesse*
(de *flic*), *ministresse, chefesse, typesse, notairesse*(à partir de *notaire*), etc.

En général la formation du féminin des noms de métiers pose beaucoup de
problèmes pour le français moderne. Comme le remarque Josette Rey-Debove, la
France connaît deux tentatives de la féminisation des noms de métiers pour les
femmes (celle de 1986 et celle 1998) condamnés comme des néologismes abusifs
par l’Académie française. Le problème n’est pas résolu définitivement jusqu’à
présent. (Féminisation de la langue: une affaire d’usage. In: Le français dans le
monde, n 304, 1999, p. 59).

**La détermination du substantif**

La valeur stylistique de l’article est souvent exagérée. Le plus grand effet est
lié à l’emploi de l’article là où il doit être omis: devant les noms propres, les
substantifs en apostrophe, etc.

Selon les règles grammaticales les noms propres de personnes
s’emploient sans articles sauf quelques cas bien déterminés:

a) quand l’article fait partie du nom: *La Fontaine, La Rochefoucault;*

b) au pluriel pour désigner les membres d’une famille: *les Dupont, les Rezeau;*

c) devant les noms des actrices célèbres (à la mode italienne): *la Patti, la Callas.*

Cependant la langue populaire ajoute l’article défini aux prénoms pour
exprimer une nuance de familiarité intime: *La Jeanne, Le Louis.*En outre, le français populaire forme à l’aide de l’article défini les noms de
femme (ou de fille) à partir du nom de mari (père): *Maheu - La Maheude ; Pierron - La Pierrone ; Thénardier - La Thénardière.*

En dehors du style populaire cet emploi se caractérise par une nuance
péjorative.

Le français familier emploie régulièrement l’article défini devant les noms en
apostrophe qui selon la norme grammaticale doivent s’employer sans article:
*Salut, les gars. Les enfants, les enfants, où êtes-vous? Toi, la nièce, pousse-toi un peu. Fais une place au capitaine.*

L’absense d’article peut constituer la marque du style télégraphique: *«Congrès inopinément* (неожиданно, внезапно) *prolongé. Ne serai maison que mardi. Tout va bien. Bises. Jacqueline.»*(Cauvin)

L’article manque également dans les écritaux, les enseignes, les titres de livres, etc: *Entrée. Précis de stylistique.*

Dans les proverbes l’article manque comme témoignage des règles
grammaticales archaïques: *Pierre qui roule n’amasse pas mousse. Comparaison n’est pas raison. Pauvreté n’est pas vice. Santé passe richesse.*

**L’adjectif et ses synonymes stylistiques**

La fonction d’épithète qui est l’une des principales pour l’adjectif peut être
assumée aussi par un substantif prépositionnel (*table de nuit*), par un substantif
sans préposition (*costume sport*), par un adverbe (*un garçon bien*), par un
infinitif (*machine à coudre*), par toute une subordonnée, etc.

Très souvent tous ces différents moyens se distinguent par leurs nuances
stylistiques. Si on compare *une action du gouvernement*et *une action
gouvernementale*, *l’arrivée du président*et *l’arrivée présidentielle*on peut
constater que les expressions avec le complément du nom sont usuelles tandis que
l’emploi de l’adjectif dans ces constructions est caractéristique pour le langage des
journalistes.

On observe la même spécialisation des adjectifs de relation dans le style
scientifique où ils acquièrent une certaine valeur terminologique face à l’emploi
synonymique du complément du nom:

*les fleurs estivales*cf.: *jour d’été*;

*les peuples septentrionaux*cf.: *les peuples du nord*;

*le sommeil hibernal*(lat. *hibernalis*) cf.: *les plantes d’hiver*;

*les races bovines*cf.: *la queue du boeuf*;

On peut supposer que cette nuance spécifique des adjectifs de relation
mentionnés est due à leur étymologie, à leur origine latine.

L’emploi du substantif sans préposition dans la même fonction d’épithète
porte plutôt une nuance familière: *un costume fantaisie, un costume sport, une allure province, les choses nature.*

Le tour substantif frappe davantage que ne le ferait une épithète normale (cf.:
*un costume sport et un costume de sport, un costume sportif; une allure
province et une allure provinciale* etc.) et donc il répond plus au besoin de
l’expressivité recherché par le style familier.

Pourtant la construction en question N1+N2 n’est pas homogène ni
stylistiquement, ni grammaticalement. Assez fréquentes dans le français
d’aujourd’hui sont les expressions où le deuxième substantif joue le rôle
d’apposition: *une main amie, une classe pilote, un modèle standard.* Cette
construction est surtout utilisée pour marquer les différentes nuances de la couleur: *une cravate cerise, un tissu chocolat, une robe abricot* etc.

Un tout autre statut doit être attribué aux construction elliptiques du type *bière
bouteille, rayon maquillage, spécialiste batteries, coiffage mémoire 8 semaines*etc. Les formations de cette espèce appartiennent au langage de la publicité. Il y
manque partout une préposition, le plus souvent *de, en, à, pour: bière en
bouteille, rayon de maquillage* etc.

Certains adverbes très usuels peuvent aussi jouer le rôle d’épithète: *c’est un
garçon bien, une voiture vite.*Cet emploi est concidéré comme familier.
Le langage familier affectionne (отдавать предпочтение) en outre un tour spécial très expressif du type *une drôle d’histoire*qui consiste à invertir les rôles de l’épithète et du mot déterminé (*une histoire drôle*). Le premier mot de ce tour est un adjectif substantivé ou un nom à valeur appréciative: *une chouette de question, un diable d’homme, cet imbécile de docteur Pédémay, quelle chienne de corvée.*

Finalement il faut mentionner que le français populaire peut utiliser les formes
incorrectes de l’adjectif: *Ce devoir est encore plus mauvais que le précédent ; C’est lui le plus meilleur de tous les autres.*

**La valeur stylistique des pronoms**

La première personne du singulier s’exprime en français par le pronom *je*qui
peut être remplacé dans cette fonction par d’autres moyens, et notamment par les
pronoms *nous*et *on*.

*Nous*s’emploie au lieu de *je* dans deux cas :

1. c’est le *nous de majesté* qui est propre au style élevé et est censé être la marque de la dignité du sujet parlant, de l’importance de ses fonctions: *Nous, Louis XIV du nom, roi de la France et de Navarre.* Nous, procureur général de la République.
2. c’est le *nous de modestie*qui est caractéristique pour le style
scientifique. Le *moi*est haïssable disait Pascal, voilà pourquoi les savants préfèrent dans leurs ouvrages le pronom *nous*au pronom *je*:
*Nous espérons avoir démontré dans cette ouvrage que...*

En français populaire *je*peut être omis: *chais pas*. L’omission de *je*est
caractéristique également pour le style télégraphique: *Tout va bien, ai reçu envoi. Tendresse.*

Pour s’adresser à une personne en français comme en russe on a le choix entre
deux pronoms *tu*et *vous*. La différence est la même dans les deux langues: *vous*
suppose une barrière sociale ou psychologique, il marque la déférence et les
relations officielles entre les interlocuteurs. *Tu*s’adresse à un égale, à un ami
intime, à un parent et marque la familiarité.

Une maman s’adressant à son enfant peut remplacer *tu*par *je*ou par *il*: *Est-ce que j’ai été gentil? Il a été gentil? Il aime toujours les bonbons?*

Le pronom *vous* possède aussi sa variante qui se rencontre dans un restaurant
ou dans une famille riche où les servantes s’adressent de cette sorte à leurs maîtres:
*Si Monsieur veut bien me suivre? Madame a sonné?* (cf.: *Vous avez sonné, madame?*)

Il existe en français un moyen expressif pour remplacer les pronoms de la IIIe
personne (singulier et pluriel): c’est le pronom *ça: Les femmes, ça bavarde.* Cet emploi de *ça*est affectif et permet d’exprimer ses sentiments, son attitude
envers le(s) personnage(s) en question. Tantôt c’est le mépris, le dégoût, tantôt
l’ironie, le dédain, l’indignation etc.: *Vous bougez beaucoup, les écrivains, les journalistes, tout ça, ça bouge beaucoup* (Daninos). *Ces sales ouvriers ont encore choisi un jour où j’ai du monde. Allez donc faire du bien à ça* (Zola).

Comparé aux autres formes des pronoms démonstratifs (*ce, ceci, cela*) le mot
*ça*est traité comme familier et le plus courant dans la langue parlée : *Ça va être gai. Si ça ne vous plaît pas, vous n’avez qu’à partir.*

Un des traits les plus originaux du français est le pronom *on*. L’usage en est
commun à la langue cultivée et à la langue familière. *On*peut remplacer n’importe
quel autre pronom personnel en apportant diverses nuances stylistiques.

Onse substitue au pronom *je*surtout dans le langage familier:

*- Alors, ce rhume ça va?*

*- Comme ça, monsieur. On tousse encore.*

En remplaçant *je*le pronom *on*peut exprimer divers sentiments. Il peut servir
à ménager la pudeur d’une femme qui parle de son amour: *...Et ne méritez pas l’amour qu’on a pour vous* (Molière).

*On*peut marquer la distance ou même le dédain comme dans cette phrase
adressée par la maîtresse de maison à sa bonne: *On vous avait dit de descendre à 7 heures, on ne vous le répétera plus.*

Employé dans un ordre comme substitut de *vous*, *on*apportera une atténuation
discrète: *On préparera pour demain tel passage de Racine.* La phrase *On est prié de s’essuyer les pieds*est plus polie que *Vous êtes prié*.

Dans une phrase interrogative *on*a une nuance désinvolte (непринужденный): *Eh bien, comment va-t-on? Alors, on ne répond pas?*

Employé au lieu de *il, elle*le pronom *on*peut avoir une nuance ironique. D’un
homme qui s’est ruiné par de folles dépenses, on dira: *On avait auto, domestiques, villa à la montagne et maintenant on est sur la paille.*

En remplaçant *nous*le pronom *on*marque souvent l’orgueil: *On mange bien chez nous.*

En français familier *on*englobe souvent le sujet parlant et celui à qui on
s’adresse ou de qui il est question: *Eh bien, on y va, nous deux? Avec mon frère, on a été à la chasse.*

**L’emploi stylistique des formes verbales**

Le système verbal français se caractérise par l’existence de deux séries de
formes sémantiquement identiques mais stylistiquement opposées. Les unes ne se
rencontrent guère que dans les styles écrits. Ce sont *le passé simple*, *le passé
antérieur*, *l’imparfait* et *le plus-que-parfait du subjonctif*. Leurs équivalents
sémantiques dans la langue parlée sont respectivement *le passé composé*, *le passé
surcomposé*, *le présent* et *le passé du subjonctif*.

De nos jours, *le passé simple* a complètement disparu du langage parlé. C’est
seulement à l’école que les enfants apprennent cette forme verbale. Le passé
simple ne s’emploie pas dans le style administratif, n’apparaît que très rarement
dans les journaux et les ouvrages scientifiques. C’est surtout le temps de la
narration suivie qui ne se conserve que dans les œuvres littéraires où il reste très
vivant. Le *passé simple*est en général le temps de l’écrit (temps du récit).

*Le* *passé composé*est plutôt le temps de la langue parlée (temps du discours) et de tous les genres écrits où la présence du locuteur s’affirme, en particulier la lettre, le journal intime, le théâtre etc.

Les journalistes de la presse contemporaine font souvent alterner dans le même article le récit informatif des événements et une participation subjective à leur déroulement. Dans ce cas, on trouve *le passé simple* et *le passé composé* dans le même texte qui indique une situation particulière de l’énonciateur par rapport à ce qu’il rapporte: *le passé simple*est un temps de récit ; *le* *passé composé*est un temps du discours.

Il faut ajouter que la différence entre *le passé composé* et *le passé simple* est
non seulement stylistique mais aussi sémantique. Si *le passé composé* marque une
action passée liée avec le présent, *le passé simple* rapporte les faits éloignés du
passé n’ayant aucune conséquence pour le présent.

Dans la narration suivie *le passé simple* peut être remplacé par quelques autres
formes verbales, et en premier lieu par le présent dit *présent historique*. Il sert à
marquer une action passée achevée et constitue un moyen très expressif utilisé
surtout par les écrivains aux moments décisifs ou culminants de la narration. Le
présent historique présente une action d’une façon plus vive, plus pittoresque
comme se déroulant sous les yeux du lecteur.

Le deuxième substitut possible du *passé simple* est *l’imparfait pittoresque*. Il
apparaît dans la prose française au cours de la deuxième moitié du XIX siècle.
C’était d’abord les romanciers naturalistes qui substituaient l’imparfait aux autres
temps narratifs. Plus tard ce mode d’expression pénètre dans la presse, dans la
prose scientifique. Seule la langue parlée n’en fait point usage. Cet emploi de l’imparfait n’est possible qu’avec les verbes terminatifs (arriver, mourir, éclater, entrer, trouver etc.) L’effet stylistique résulte du contraste entre la valeur terminative du verbe et le sens de l’imparfait qui doit marquer une action inachevée :

*A partir de ce moment, Jean fut très malheureux; il mourait l’année
suivante, le jour de son anniversaire. C’était le 1-er juillet 1958.*

*A la soixantième minute, Pelé prenait le ballon, évitait trois défenseurs
et marquait le but de la victoire.*

Il existe en français encore un moyen expressif de marquer une action passé:
c’est l’infinitif stylistique ou l’infinitif de narration : *Ainsi dit le renard - et flatteurs d’applaudir*(La Fontaine). L’infinitif de narration met en relief la vivacité, le caractère précipité d’une action ou d’une suite d’actions. Il est introduit par la conjonction *et*qui le représente comme réaction ou conséquence d’une action antérieure. Le domaine essentiel de l’emploi de *l’infinitif de narration* est la littérature. Comme moyen très expressif il pénètre aussi dans la presse. Mais il ne se rencontre pas dans le langage familier.

*L’imparfait* atténue ce que *le présent* pourrait avoir de trop brutal ; ainsi exprime-t-il la discrétion, la politesse : *Je venais vous demander un service.*On remarquera que cet imparfait ne se rencontre que dans un contexte spécial qui n’admet qu’un nombre restreint de verbes (*vouloir*, *venir*).

*L’imparfait* se rencontre également dans un certain nombre de constructions destinées à exprimer la tendresse, la gentillesse : c’est l’imparfait qu’on trouve dans le discours adressé aux enfants ou aux animaux : *Comme il mangeait bien sa sousoupe, le bébé !*(= comme il mange bien...) Par cet *imparfait*, appelé *hypocoristique* (лингв. ласкательный, уменьшительный), le locuteur tâche de se mettre au niveau de l’enfant auquel il s’adresse et dont l’univers est, à ses yeux, hors
du domaine du réel : *Le bébé aimait bien son nounours* (плюшевый мишка)*!*

En finissant la description stylistique des formes verbales il faudrait encore
ajouter que le français familier ne fait pas la concordance des temps, obligatoire
dans le langage littéraire: *Il m’a dit qu’il m’aime.*

Le langage populaire connaît beaucoup de formes incorrectes. En qualité du
verbe auxiliaire on n’emploie dans ce style que le verbe *avoir*: *Je m’ai trompé. Je m’ai fait mal. Quand j’ai arrivé.*